

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : ES-S Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FADILAH FADILAH

Date de naissance :

Adresse : 04/11/1941 22 Avenue Hassan II n° 32

Tél. : 06 64 62 07 93 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR NAJIM Mohammed
Chirurgie Générale - Coeliochirurgie - Echographie
Lot. Saâd El Khair Rue 1 Imm. 1 N° 7
Hay Hassani - Casablanca
INP : 091162297
Tél : 05 22 89 55 44

Cachet du médecin :

Date de consultation : 03/11/2022

Nom et prénom du malade : ERRAMACH FATIMA

Age : 71 ans

Lieu de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : maladie cardiaque

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

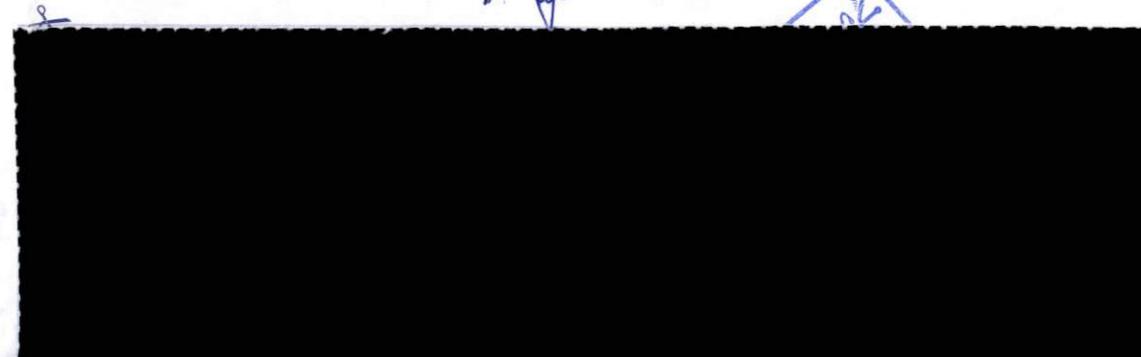
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/11/2022	Coeliochirurgie	300 m/m		<p style="text-align: right;">Dr. NAJIM MOHAMMED Chirurgie Générale - Coeliochirurgie - Echographe tot. 3000 Dhs El Khair Rue 1 Imm. 1 N° 7 Hay Hassani Casablanca INP : 091162297 tél : 05 22 95 55 45</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 ZEKERI ABDELATEFI MOLLOU Pharmacie Bd Oued Mouloua El Oued Casablanca - Tel: 0522.90.51.33 CE: 00229122000	03.01.28	307,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODE.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
D	G
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a three-dimensional coordinate system centered at the origin. The vertical axis is labeled 'H' at the top. The horizontal axis pointing left is labeled 'D' at the far left. The horizontal axis pointing right is labeled 'G' at the far right. The vertical axis pointing down is labeled 'B' at the bottom. A grid of points is plotted in a cubic pattern around the axes, with labels such as 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, and Y indicating specific coordinates or points of interest.

[Création, remont, adjonction]
ctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession.

Copyright © The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Najim Mohammed

- Spécialiste en Chirurgie Générale
- Diplôme de Coeliochirurgie (Bordeaux France)
- Diplôme d'Échographie (Montpellier France)
- Diplôme d'Expertise Médicale et de Réparation des Dommages Corporels (Casablanca)
- Ancien Chirurgien des Hôpitaux



المستعجلات

Les Urgences
06 61 24 10 34

Casablanca, le : 03/11/2022

الدار البيضاء، في :

ORDONNANCE

MERRANACH FATIMA
56,60 DIPROSTENE - n° 57
- R.S.S

- 65,00

MENZAR 50

(SV)

180 mg le matin

65,00

OLOXIN

(SV)

180 mg

63,30

ballons

(SV)

57,80

BRexin 20

(SV)

15 ml au litre d'eau
→ Boire

307,00

تجزئة سعد الخير، شارع 24HH، زنقة 1، عمارة 1، شقة 2، الألفة، حي الحسني، الدار البيضاء

Lotissement Saâd El Khair, Bd. HH24, Rue 1, Imm.1, Appt. 2, Oulfa, Hay Hassani - Casablanca

Tél. : 05 22 89 55 45 - GSM : 06 61 24 10 34 - E-mail : najimed@menara.ma

الدكتور ناجيم محمد

- اختصاصي في الجراحة العامة
- دبلوم الجراحة بالمنظار (بوردو)
- دبلوم الفحص بالصدى (مونبلي)
- دبلوم الخبرة الطبية (الدار البيضاء)
- طبيب جراح سابق بالمستشفيات

PHARMACIE WILAYA MULOUYA
ZEKRI Abdelati
Docteur en Pharmacie
Casablanca - Tel: 05 22 89 55 45
Tél: 06 61 24 10 34

Dr. NAJIM
Chirurgie Générale - Coeliochirurgie - Echographie
tot. Saâd El Khair Rue 1 Imm. 1 N° 2
Hay Hassani - Casablanca
INP : 09 116 227
Tél : 05 22 89 55 45

Dr. NAJIM Mohammed
Chirurgie Générale - Coeliochirurgie - Echographie
tot. Saâd El Khair Rue 1 Imm. 1 N° 2
Hay Hassani - Casablanca
INP : 09 116 227
Tél : 05 22 89 55 45

① : C : 05 22 89 55 45

